LIMOGES
ARTS DU FEU ET INNOVATION

LES HALLES CENTRALES
LIMOGES

Ouverture des nouvelles halles centrales

samedi 16 novembre 2019

Dossier de presse

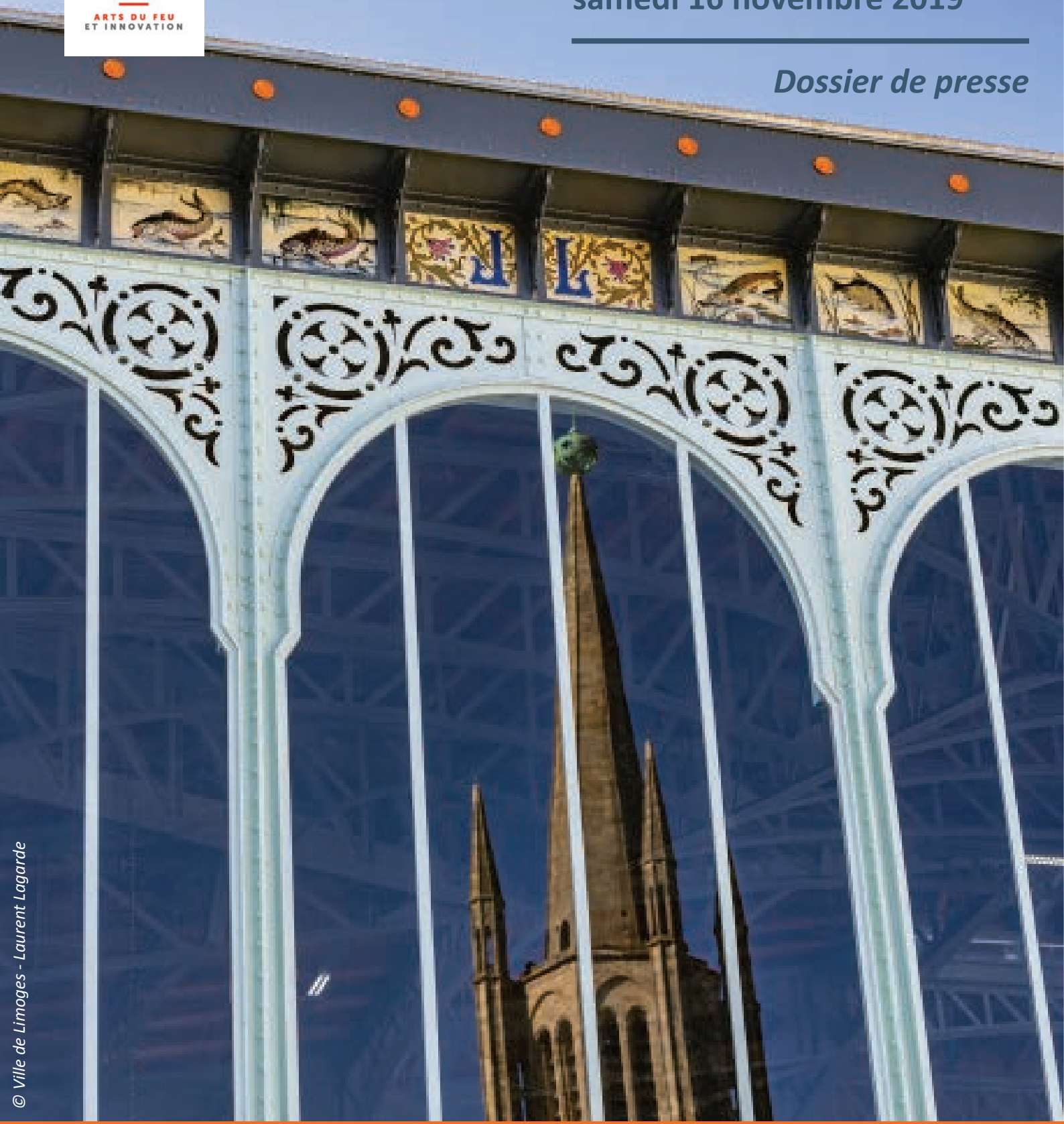

© Ville de Limoges - Laurent Lagarde

LIMOGES
ARTS DU FEU ET INNOVATION

Contact presse :
Claire GLÉDEL
Attachée de presse
Téléphone : **05 55 45 60 49**
Courriel : claire.gledel@limoges.fr

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

/villedelimoges
@VilleLimoges87
/ville_de_limoges
villedelimoges

Dossier de presse

Ouverture des nouvelles halles centrales

Samedi 16 novembre 2019

Le projet de rénovation | p. 2

Les nouveautés | p. 3

- 31 commerçants et 2 restaurateurs 3
- Liste des enseignes présentes sous les halles 4
- Plan des commerces et restaurants 5
- Nouveau plan de circulation et de stationnement 6

Un chantier inédit et complexe | p. 7

- Le calendrier des travaux 7
- Les travaux en images 8

Les nouvelles halles centrales ouvrent samedi 16 novembre à partir de 7h. Débuté en mai 2018, le chantier de réhabilitation complète s'est achevé. 17 mois auront suffi pour entièrement rénover et moderniser ce bâtiment construit entre 1887 et 1889 et inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis 1976.

Le projet de rénovation

La rénovation des halles centrales s'inscrit dans la dynamique du projet de ville, qui vise à promouvoir les actions conduites pour le développement de Limoges dont l'embellissement et la valorisation de son cœur de ville.

Le bâtiment n'avait pas fait l'objet de travaux de rénovation depuis de très longues dates, hormis un rafraîchissement des peintures des façades dans les années 1990.

Les halles centrales avant les travaux
© Ville de Limoges - Julien Dodinet

L'ambition était de réaliser des halles modernes, ouvertes sur l'extérieur, tout en conservant et en valorisant ses éléments patrimoniaux et historiques. L'aménagement intérieur, sur lequel la Ville de Limoges a travaillé avec les commerçants, propose un nouveau schéma d'implantation des étals, plus attractif et mieux adapté aux nouvelles attentes des consommateurs.

Le projet

> **Préserver le patrimoine** et valoriser le bâtiment et son caractère historique
> **Ouverture sur l'extérieur :** entrées plus marquées (emmarchements, ouvertures restaurants), éclairage naturel renforcé (remplacement des vitres)
> **Adapter l'aménagement intérieur aux nouveaux usages :** circulation sinusoïdale, étals pré-aménagés

Ses objectifs

> **Dynamisation du centre-ville :** les halles centrales comptent 35 étals et 2 restaurants.
> **Valorisation du cœur de ville** avec la rénovation d'un bâtiment historique inscrit à l'inventaire des monuments historiques.
> **Promotion et attractivité de Limoges** avec la rénovation d'un lieu attractif et unique

Son budget

> **6 millions d'euros** TTC dont 3 600 000 € de cofinancements (État, Europe, Région Nouvelle-Aquitaine)
> **1 million d'euros** pour la structure temporaire de 800 m² (qui accueillait les 27 commerçants)

Parallèlement aux travaux de rénovation, la direction du Commerce de la Ville a travaillé en concertation avec les commerçants des halles sur **le projet d'offre commerciale ainsi que sur un nouveau règlement intérieur** qui a notamment permis l'extension des horaires d'ouverture au public (voir ci-dessous).

© Ville de Limoges - Laurent Lagarde

Une charte architecturale, destinée à garantir une certaine harmonie des couleurs et des matériaux, a été créée avec le maître d'œuvre et a été transmise aux commerçants pour les guider dans l'aménagement de leurs étals.

Les nouveautés

Sous les nouvelles halles, les clients vont retrouver un aménagement intérieur adapté à leurs attentes d'aujourd'hui, des éléments graphiques forts, des allées plus larges incitant à la déambulation ainsi qu'une ouverture sur l'extérieur plus marquée.

Une des nouveautés majeures de la rénovation des halles est le développement de la convivialité avec **la mise en place de dégustations directement sur les étals ou sur le nouvel espace de convivialité de 76 m². Ce dernier se compose :**

- d'un comptoir de vente « Les Nines » animé par trois commerçants : « Vinoble» , « L'Épicerie des Halles » et « La Fabrique du Café » ;
- d'un espace d'animation et de dégustation ;
- et d'un showroom « Limoges Ville créative Unesco » qui permet d'exposer des œuvres contemporaines locales en céramique.

Par ailleurs, **les horaires d'ouverture au public ont été étendus :**

- Du mardi au mercredi : de 7h à 14h
- Du jeudi au dimanche de 7h à 15h
- Fermées le lundi

2 000 m² d'étals
1 000 m² de réserves

31 commerçants et 2 restaurateurs

Les 35 étals abritent 31 commerçants ainsi que 2 restaurants qui bénéficient chacun d'une terrasse.

Parmi les 31 commerçants, **7 nouveaux font leur entrée dans les halles rénovées** : « La vie, mes pâtes ! » (épicerie fine italienne), « Chez Fabien » (primeur bio), « Le 34 »(comptoir de cuisine), « Pacaille » (chocolatier pâtissier), « La Ferme de Beauregard » (volailles, foie gras), « Chez Renard » (pains bio) et le comptoir de vente « Les Nines ».

Pour ces nouveaux commerçants, la Ville de Limoges a privilégié les circuits courts, locaux et les produits bio fortement plébiscités par le public.

Liste des enseignes présentes sous les halles

- Alain d'Aranjo (boucherie, charcuterie)
- Apsara (traiteur cambodgien)
- Au jardin d'Arnaud (primeur)
- Brun (boucherie)
- Chambinaud (boucherie-charcuterie)
- Chez Coco (pain pâtisserie)
- Chez Fabien (primeur bio)
- Chez Renard (pains bio)
- Faucher (poissonnerie)
- Flore (volailles)
- Fourgeaud (La boutique des pains)
- Franck G (Les saveurs limousines, le primeur et le comptoir)
- Frédéric Blanc (épicerie fine)
- Gérard Puydenu (lapins, volailles, chevreaux)
- Île de Ré (poissonnerie)
- La crèmerie des Halles (fromagerie)
- La Ferme de Beauregard (volailles, foie gras)
- La vie, mes pâtes ! (épicerie fine italienne)
- Lamy (fromager)
- Laurent et Sophan (fruits et légumes)
- Le 34 (comptoir de cuisine)
- Le Bistrot d'Olivier (restaurant)
- Les Bars'Jo (restaurant)
- Les Nines (café, épicerie, caviste)
- Maison Didier Cotte (producteur)
- Moreau (boucherie, charcuterie, traiteur)
- Pacaille (chocolaterie, pâtisserie)
- Paul Nguyen (cuisine vietnamienne)
- Ribet-Beyrand (poissonnerie)
- Ribière (triperie)
- Tripes & Cie (traiteur tripier)
- Vincent Didier (Domaine du Masbareau)

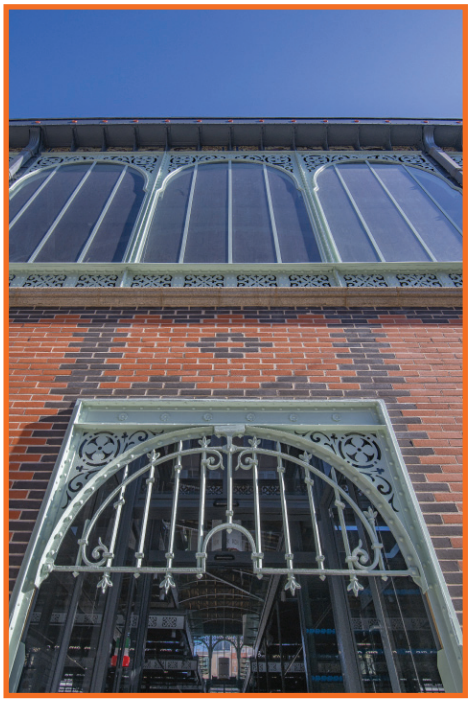

© Ville de Limoges - Laurent Lagarde

© Ville de Limoges - Laurent Lagarde

Retrouvez le reportage de 7 À Limoges sur l'aménagement des halles centrales

PLAN DES COMMERCES ET RESTAURANTS

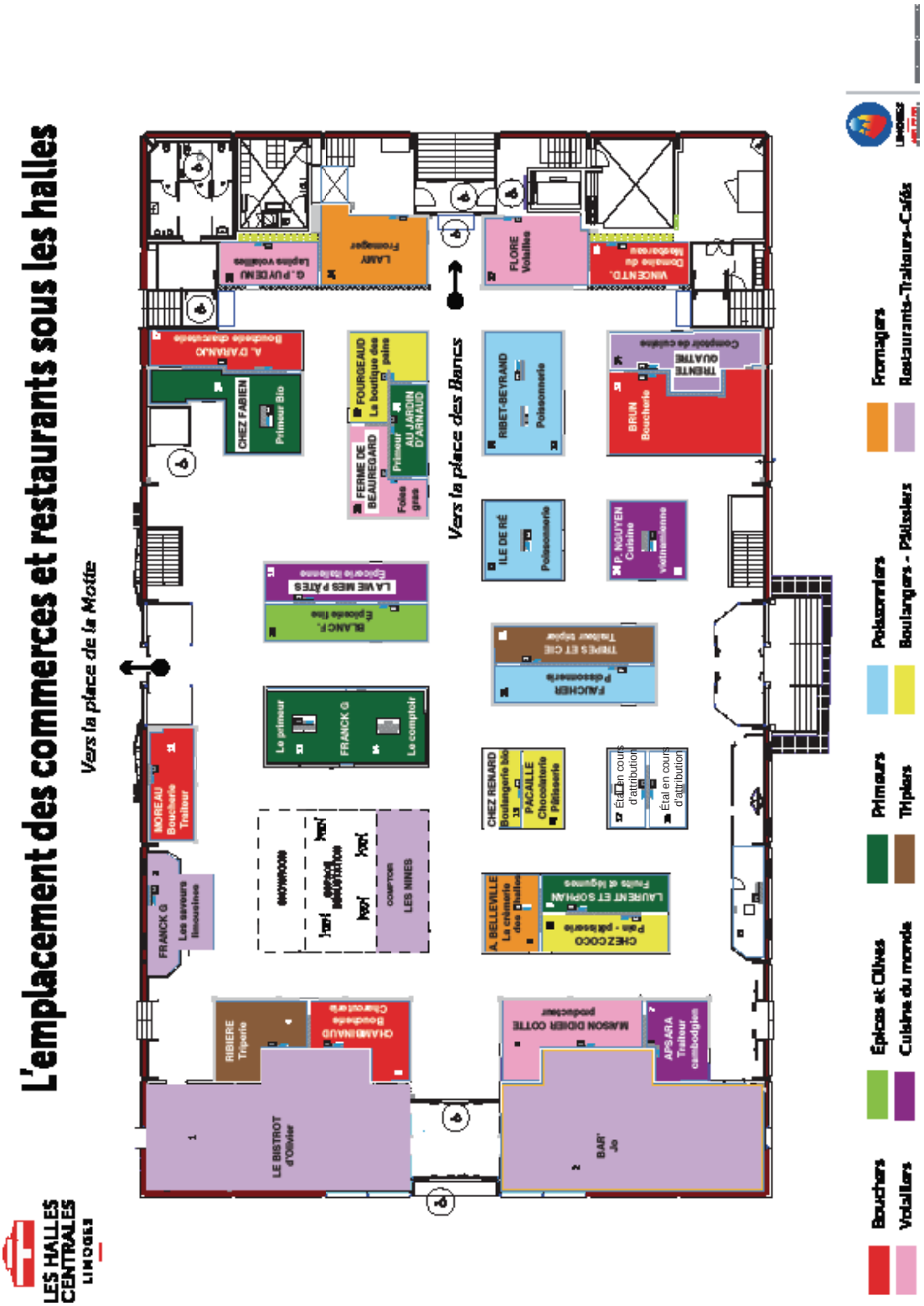

Nouveau plan de circulation et de stationnement (à compter du 16 novembre)

À l'occasion de la réouverture des halles, **un nouveau plan de circulation et de stationnement est mis en place avec de nouveaux secteurs piétonniers à compter du 16 novembre.**

- Les voies longeant les halles à l'Est et au Nord seront fermées à la circulation en permanence (sauf besoins spécifiques pour manifestations, déménagements, travaux).
- La voie longeant les halles au sud (prolongement de la rue d'Aguesseau) sera fermée à la circulation grâce à des bornes automatiques. Les livraisons pourront s'effectuer librement de 01h à 11h tous les jours.
- La rue Lansecot sera fermée à la circulation sauf de 06h à llh pour permettre les livraisons.
- La rue Léonard-Limousin sera inversée de sens afin de faciliter la desserte du quartier. Le stationnement bilatéral sera autorisé et marqué.
- Parallèlement, des places de livraison seront créées à proximité des entrées des halles.

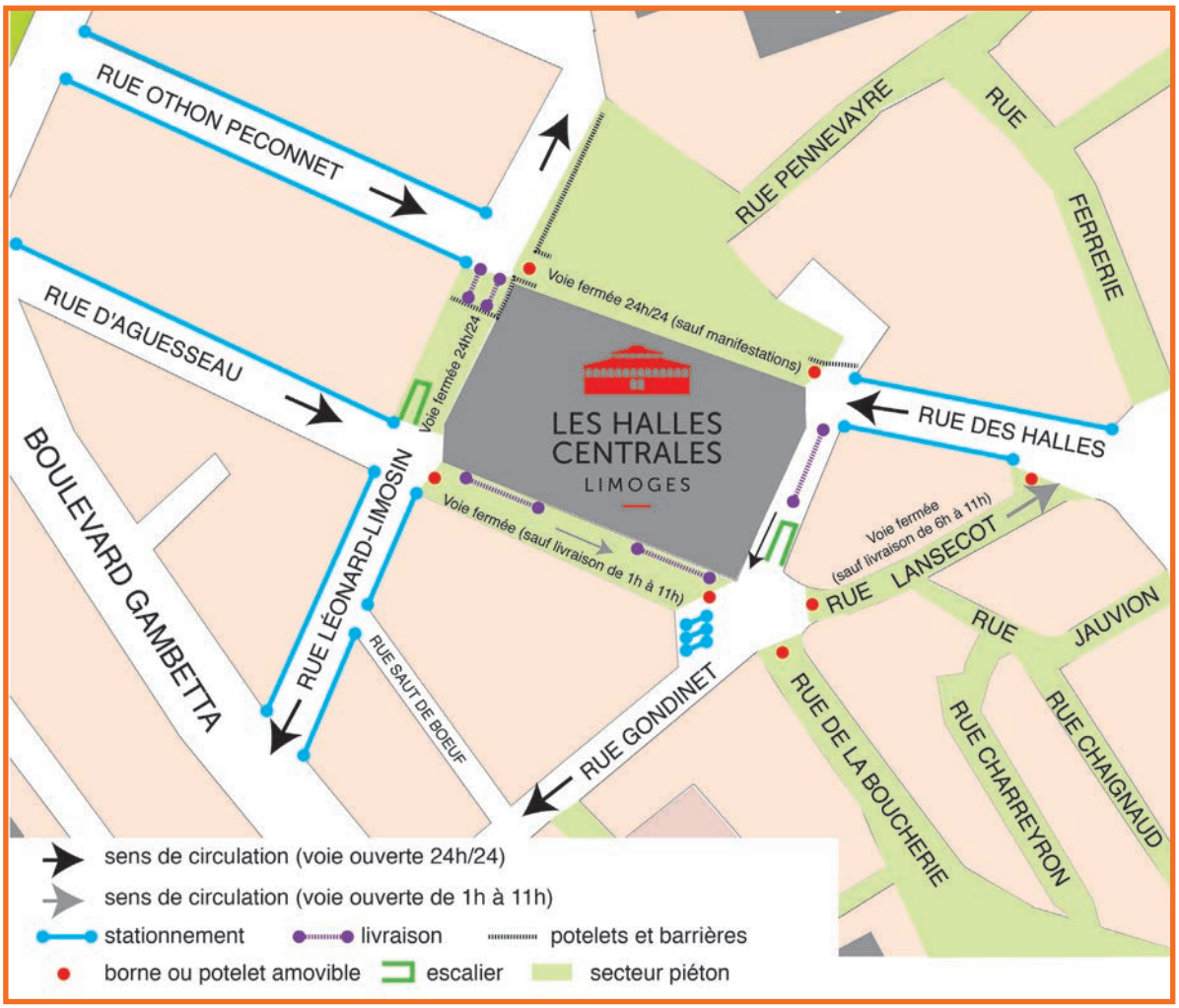

Un chantier inédit et complexe

Pendant 17 mois, les travaux se sont déroulés dans un cadre contraint. **Situé en plein cœur de ville, le chantier des halles centrales devait faire face à plusieurs difficultés** : accès difficiles, absence de zone de stockage, désagréments pour les riverains et les commerçants, bâtiment confiné pendant la phase de déplombage qui a duré 4 mois.

Phase de déplombage *© Ville de Limoges - Thierry Laporte*

Par ailleurs, ces travaux ont constitué un véritable challenge car toutes les opérations ont dû être conduites en même temps et chacune d'elle interagissait sur la suivante. **Plusieurs corps de métier ont travaillé simultanément afin de respecter le planning des travaux** : peintres, couvreurs, serruriers, vitriers, carreleurs, maçons, électriciens, plombiers... **Ces travaux se sont réalisés en concertation avec l'architecte des Bâtiments de France et la Direction régionale des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine**, l'édifice étant inscrit au titre des monuments historiques.

Ce chantier inédit a accueilli de nombreuses visites : celles de techniciens et/ou d'élus d'autres villes intéressés par ces travaux de réhabilitation complète, mais aussi des visites ouvertes au grand public organisées par Ville d'art et d'histoire.

Pour accueillir les commerçants des halles pendant toute la durée du chantier de réhabilitation, une structure temporaire de 800 m² a été installée le 26 avril 2018. **L'objectif était de permettre aux 27 commerçants (avec les restaurants) présents de poursuivre leur activité et de maintenir cette offre commerciale en centre-ville.**

Le calendrier des travaux

- **De mai à octobre 2018 :** après le déménagement des commerçants sous la structure temporaire, phase déplombage, curage, désamiantage du bâtiment.
- **D'octobre à janvier 2019 :** démolition de la dalle béton intérieure, passage des réseaux et coulage de la nouvelle dalle (sur première partie, sous-sol).
- **Janvier-février 2019 :** choix des couleurs déterminé, dépose des baies vitrées, peinture de la charpente métallique intérieure, coulage dalle béton (sur seconde partie, terre-plein).
- **Fin mars 2019 :** début de la pose des nouvelles baies vitrées.
- **Avril 2019 :** début de la pose de la structure des étals (socles béton et structure métallique), fin des travaux intérieurs de peinture en hauteur (métal et bois).
- **Mai 2019 :** début des travaux extérieurs (peinture, frise), carrelage des étals.
- **Juin 2019 :** carrelage des sols, livraison d'une partie des étals.
- **Été 2019 :** finitions et équipements des halles.

Les travaux en images

Phase de déplombage
© Ville de Limoges - Thierry Laporte

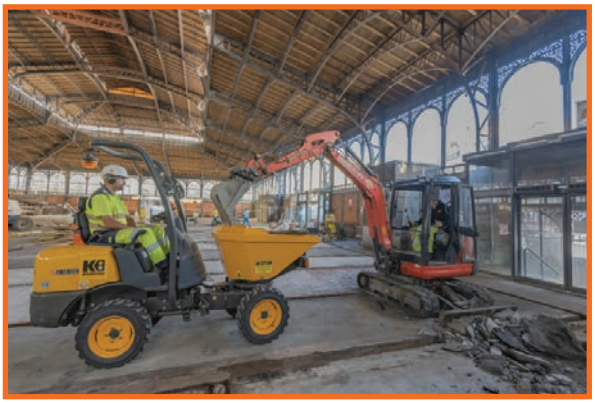

Démolition de la dalle béton intérieure
© Ville de Limoges - Laurent Lagarde

Coulage de la nouvelle dalle *© Ville de Limoges - Laurent Lagarde*

Mise en peinture de la charpente métallique intérieure
© Ville de Limoges - Laurent Lagarde

Passage des réseaux
© Ville de Limoges - Laurent Lagarde

Les travaux en images // la suite

Mise en peinture de la façade
© Ville de Limoges - Laurent Lagarde

Remplacement du chéneau zinc
© Ville de Limoges - Thierry Laporte

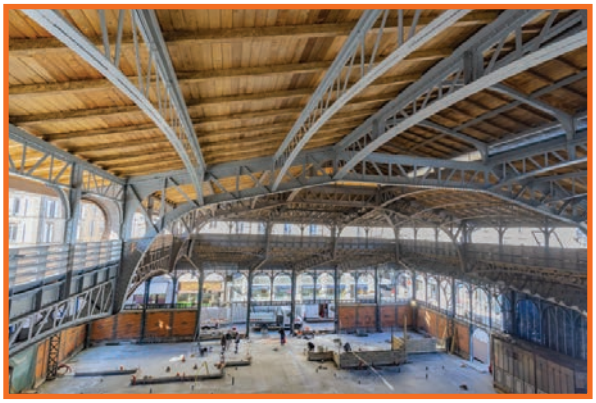

Construction des murs intérieurs
© Ville de Limoges - Laurent Lagarde

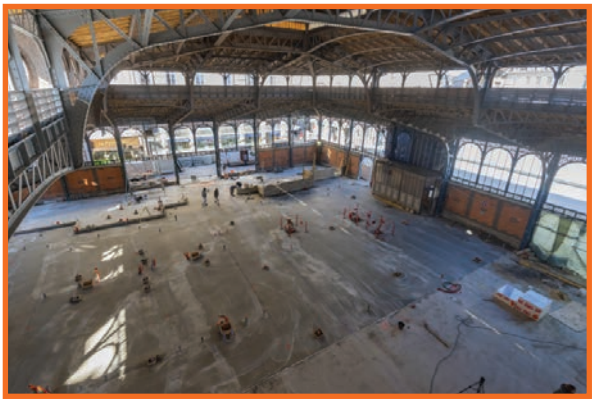

Construction des murs intérieurs
© Ville de Limoges - Laurent Lagarde

Construction des murs intérieurs
© Ville de Limoges - Thierry Laporte

Mise en peinture de la charpente métallique intérieure *© Ville de Limoges - Thierry Laporte*

Les travaux en images // la suite

Construction des étals
© Ville de Limoges - Laurent Lagarde

Restauration de la frise en porcelaine composée de 328 panneaux de 2 plaques par Natacha Frenkel
© Ville de Limoges - Antoine Meyer

Vue d'ensemble *© Ville de Limoges - Laurent Lagarde*

Vue d'ensemble *© Ville de Limoges - Laurent Lagarde*

L'éclairage a été revu avec de nouvelles suspensions plus modernes *© Ville de Limoges - Laurent Lagarde*

La charpente alliant bois et métal
© Ville de Limoges - Laurent Lagarde